

<https://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1251>



S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

- Arrêté du 24 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 23 août 2021 relatif à l'échelonnement indiciaire des accompagnants des élèves en situation de handicap

Date de mise en ligne : jeudi 3 février 2022

- Publications | Informations - Handicap -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits
réservés

J.O.R.F. N° 0028 du 3 Février 2022